



ufolep



TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX
CYCLOSPORT UFOLEP 2014
CONTRE LA MONTRE
CHARENTE / CHARENTE MARITIME
"Epreuve ouverte aux départements extérieurs"
*Classements par catégories de valeurs***



SAMEDI 16 AOÛT 2014 à LA FORÊT DE TESSÉ (16)

Organisés par :

**FOYER RURAL - LA FORÊT DE TESSÉ
et la Commission Technique Cycloport
UFOLEP Charente**

Avec le soutien de la municipalité de LA FORÊT DE TESSÉ



CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX CYCLOSPORT UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17 SAMEDI 16 AOÛT 2014

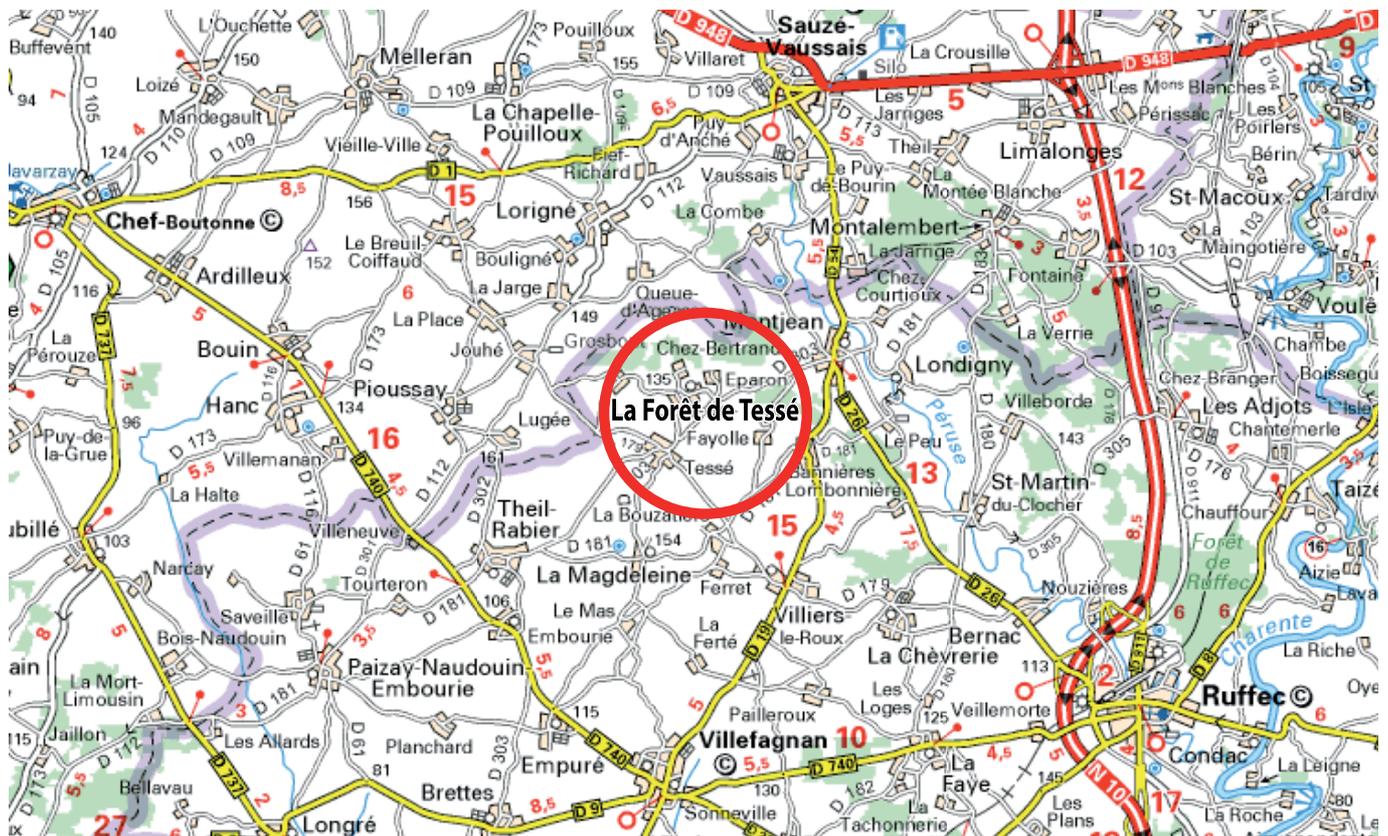
Les Championnats Départementaux CycloSPORT Ufolep CLM 2014 16 & 17 seront organisés le samedi 16 août 2014 à LA FORÊT DE TESSÉ (16) par le Foyer Rural et la Commission Technique CycloSPORT Charente (voir le plan d'accès joint) sur un circuit de 22 km.

L'épreuve est ouverte à tous les cycloSPORTifs et cycloSPORTives quel que soit le club auquel ils (ou elles) appartiennent. Les cycloSPORTifs et cycloSPORTives extérieurs aux départements 16 & 17 ne prendront pas part au classement du championnat mais seulement au classement scratch de l'épreuve.

Cette épreuve est également ouverte, aux compétiteurs Vélo-Couché ainsi qu'aux tandems mal où non voyants, nouvelles catégories nationales.

L'organisation est placée sous le contrôle des Commissions Techniques Départementales CycloSPORT Charente & Charente-Maritime. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au CycloSPORT.

La commune de La Forêt de Tessed se situe à 12 km de Ruffec direction "Sauzé-Vaussais" et à 13 kms de l'échangeur de "Les Maisons Blanches" direction "Sauzé-Vaussais - Niort"



**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CYCLOSPORT
UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17
SAMEDI 16 AOÛT 2014**

COMITE D'ORGANISATION

Présidents d'honneur

Michel BUISSON, Président du Comité Départemental Charente

Régis BOUROUMEAU, Responsable de la Commission Technique Cycloport Charente

Francis MARCHAND, Responsable de la Commission Technique Cycloport Charente-Maritime

Responsables technique de l'épreuve

Jean-Claude SURAULT, Dominique RAVAUD

Responsable adjoint de l'épreuve

Francis MARCHAND

Juges à l'arrivée

Pierre MOUNIER, Francis MARCHAND, Josette GAUTHIER

Remise des dossards / Contrôle des licences

Hélène RAVAUD, Véronique ROGER, Dominique RAVAUD

Classements informatiques

Pierre MOUNIER, Christian GAUTHIER, Dominique RAVAUD

Commissaires Officiels

Régis BOUROUMEAU, Jean-Claude SURAULT

Commissaires pointages

Christian RAVAUD, Bernard ANGIBAUD

Speakers Podium

André LALANDE

Sécurité / Secours

PSC1, suivant le nombre demandé par l'arrêté préfectoral.

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CYCLOSPORT
UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17
SAMEDI 16 AOÛT 2014**

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

- 12 h 00 Remise des dossards à la Salle des fêtes de LA FORÊT DE TESSÉ
- 13 h 30 Consignes aux directeurs sportifs et contrôle du matériel
- 14 h 00 Premier départ (les départs s'effectueront de 2 minutes en 2 minutes) :
 Ecart pouvant être réduit suivant le nombre d'engagés
- départ Féminines
 - départ Grands Sportifs
 - départ 3^{ème} catégorie
 - départ 2^{ème} catégorie
 - départ 1^{ère} catégorie
- 17 h 00 Restitution des dossards à la Salle des fêtes de LA FORÊT DE TESSÉ
- 17 h 30 Remise des récompenses suivie du vin d'honneur
(offert par la municipalité de LA FORÊT DE TESSÉ).

ACCUEIL

L'accueil et la remise des dossards se feront à la Salle des fêtes de LA FORÊT DE TESSÉ à partir de 12 h et jusqu'à 13 h 30 dernier délais.

Les dossards (les épingles ne sont pas fournies par l'organisation) seront retirés contre la remise des licences et cartes cycloport dûment complétées et signées. **Les cycloportifs et cycloportives ne pouvant présenter ces documents se verront refuser le départ.**

Les licences et les cartes cycloport seront restituées en échange des dossards, après l'arrivée des derniers concurrents.

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CYCLOSPORT
UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17
SAMEDI 16 AOÛT 2014**

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

Seul le Règlement National UFOLEP CycloSPORT fera foi en cas de litige et/ou de réclamation. Le non-respect de celui-ci entraînera la mise hors course du contrevenant.

Le Championnat n'est ouvert qu'aux cycloSPORTifs et cycloSPORTives titulaires de la licence UFOLEP validée depuis au moins deux semaines et de la carte cycloSPORTive validée pour la saison en cours.

Le Championnat se déroulera sur un circuit de 22 km. Le départ aura lieu à la sortie du bourg de Tessé D 179. L'arrivée sera jugée dans le bourg de La Forêt de Tessé.

Tout cycloSPORTif se présentant au départ en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière, unique référence.

Lorsqu'un cycloSPORTif en rejoint un autre, le cycloSPORTif qui rejoint doit doubler en respectant un écart latéral de 2 mètres au minimum et en effectuant le dépassement exclusivement par la gauche. Le cycloSPORTif doublé ne doit pas profiter du sillage de celui (ou celle) qui l'a doublé et doit rester à au moins 25 mètres.

Le non respect de ces clauses entrainera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors classement.

Un seul véhicule suiveur est autorisé par cycloSPORTif pour transporter le matériel de dépannage. Il doit en permanence se tenir à 10 mètres minimum derrière le cycloSPORTif. Le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt absolu, à droite de la chaussée et par l'arrière, sans gêner quiconque. Après le dépannage, le directeur sportif (ou le mécanicien) pourra aider au redémarrage du cycloSPORTif en le poussant, mais seulement en courant à pied. Sous aucun prétexte, le véhicule suiveur ne pourra venir à hauteur du cycloSPORTif sous peine de pénalité, dès la première infraction.

La priorité est donnée au cycloSPORTif qui rejoint. En conséquence, dès que le directeur sportif voit qu'il va être rejoint, il se range sur le bas côté de la route et s'arrête obligatoirement pour le laisser passer. Il ne redémarre que lorsque le cycloSPORTif et son directeur sportif sont passés. Le directeur sportif du cycloSPORTif qui en rejoint un autre ne doit pas doubler ce(tte) dernier(e) tant que l'intervalle entre les deux cycloSPORTifs est inférieur à 100 mètres.

**Prévoir une place dans le véhicule suiveur pour un commissaire de course
Attention, le jet de papier et de tubes vides sur la route est interdit...**

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CYCLOSPORT
UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17
SAMEDI 16 AOÛT 2014**

L'échauffement en tenue de cycliste avec un dossard sera formellement interdit sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. **Le port du casque à coque rigide sera obligatoire lors de la reconnaissance du circuit et de l'échauffement des cycloportifs.**

Après l'arrivée, il sera interdit de repasser la ligne à contre sens et de repasser devant le podium. Les cycloportifs rejoindront l'accueil et les parkings en respectant le fléchage mis en place.

Tout cycloportif ayant abandonné, qu'elles qu'en soient les causes, devra immédiatement retirer son dossard et signaler son abandon le plus rapidement possible au podium.

Sont interdits :

- les maillots et combinaisons de groupes sportifs professionnels
- les maillots et combinaisons strictement publicitaires
- les maillots et combinaisons de «Champion Départemental, Régional ou National»

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation UCI en vigueur. Un contrôle sera effectué au moment du départ. Les oreillettes permettant de communiquer «avec l'extérieur» sont interdites.

**Tout contrevenant pris en faute sur un des points du présent règlement
sera pénalisé et interdit de prendre le départ
de son épreuve ou déclassé.**

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CYCLOSPORT
UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17
SAMEDI 16 AOÛT 2014**

RECLAMATIONS

Les réclamations ne pourront être émises que par écrit et dans les 30 minutes qui suivront l'arrivée de l'épreuve concernée. La réclamation devra être portée par le responsable du club dont le nom sera inscrit sur le récapitulatif des engagements. Elle sera adressée à M. Régis BOUROUMEAU, Responsable de la Commission Technique 16 CycloSPORT, accompagnée du chèque de caution prévu (45 euros).

CONTRÔLE MEDICAL

Immédiatement après son arrivée, il appartient à chaque cycloSPORTIF ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium s'il est retenu ou non pour le contrôle médical. Les cycloSPORTIFS concernés par ce contrôle devront se conformer aux directives du médecin préleveur et de la personne chargée de les accompagner à la Salle des fêtes de LA FORÊT DE TESSÉ où aura lieu le contrôle.

En cas de refus de se soumettre au contrôle médical ou de non présentation à celui-ci, un procès verbal de carence sera dressé. En cas de contrôle positif, la Commission Nationale de lutte contre le dopage 1^{ère} instance de l'UFOLEP sera saisie du dossier.

RECOMPENSES

Les récompenses seront remises à partir de 17h30 à la salle des fêtes de LA FORÊT DE TESSÉ. **Tous les cycloSPORTIFS récompensés devront absolument se présenter en tenue complète du club (maillot/cuissard). Aucune récompense ne sera remise sans le port de la tenue complète du club.**

Récompenses championnats départementaux 16 et 17 :

- 1^{er} : une écharpe de champion, une médaille, une gerbe
- 2^{ème} : une médaille, un bouquet
- 3^{ème} : une médaille, un bouquet

Classement Scratch :

Trophée de la municipalité pour le vainqueur scratch.

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CYCLOSPORT
UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17
SAMEDI 16 AOÛT 2014**

ENGAGEMENTS

Les engagements se feront par catégorie de valeurs sur les feuilles d'engagements prévues à cet effet. Ces feuilles d'engagement devront obligatoirement comprendre :

- le nom et prénom du cycloportif
- la date de naissance
- le n° de licence

Le montant des engagements est de 6,50 euros par cycloportif (chèque à l'ordre de FOYER RURAL LA FORÊT DE TESSÉ

Le dossier complet d'engagement devra comprendre :

- les liste des engagés par catégorie
- le récapitulatif des engagements (signé par le Président du club)
- le nom du responsable du club sur le Championnat
- le chèque correspondant au montant des engagements
- les coordonnées téléphoniques du responsable du club

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA REFUSE**

**ENGAGEMENTS À ADRESSER
AVANT LE 9 AOÛT (DERNIER DELAI) À :**

**M^{me} Dominique RAVAUD
11, rue de La Meunière
Tessé
16240 La Forêt de Tessé**

Email : cyclo.laforet@laposte.net
Téléphone : 05 45 31 76 01 / 06 33 70 73 73

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CYCLOSPORT
UFOLEP CONTRE LA MONTRE 16 & 17
SAMEDI 16 AOÛT 2014**

RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS

Nom complet du club et département :

Nombre de cyclosportifs engagés :

..... x 6,50 euros = Euros (l'ordre de FOYER RURAL LA FORÊT DE TESSÉ)

Nom et coordonnées téléphoniques du responsable du club
présent sur le championnat :

(Seule cette personne sera la habilitée à porter une éventuelle réclamation suite à cette épreuve)

Signature du Président et cachet du club :

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA REFUSE**

**ENGAGEMENTS À ADRESSER
AVANT LE 9 AOÛT (DERNIER DELAI) À :**

**M^{me} Dominique RAVAUD
11, rue de La Meunière
Tessé
16240 La Forêt de Tessé**

Email : cyclo.laforet@laposte.net
Téléphone : 05 45 31 76 01 / 06 33 70 73 73

